

AVENANT 1-2025

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT BOURGOGNE FRANCHE COMTE

ZONE OUEST (Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire, Yonne)

ZONE EST (Doubs, Jura, Haute Saône, Territoire de Belfort)

*(Conformément aux Règles Techniques et de Sécurité et au Code Sportif National édité
par la FFM)*

Suite à la réunion de la commission motocross du lundi 5 mai 2025 :

Utilisation de caméras :

L'usage de caméras est strictement interdit **sur le pilote, sur le casque et sur la moto**, et cela **pour toutes les épreuves de la ligue BFC**, que ce soit en essais libres, essais chronométrés ou manches.

Tear-off :

L'utilisation d'un **récupérateur de tear-off** est **obligatoire**. Sans récupérateur, l'usage des tear-off est **interdit** sur toutes les épreuves de la Ligue BFC.

Merci à tous de respecter ces règles pour le bon déroulement des compétitions !